**Procédure :** MEN-SG-PAN-25001

**Objet : Prestations de mise en œuvre du contrat collectif à adhésion facultative de protection sociale complémentaire de prévoyance à destination des agents du ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche, et du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, et des entités publiques adhérant au groupement de commandes.**

**Annexe 3 au CCAP**

**relative à l’engagement de clause sociale d’insertion**

La société :

représentée par :

NOM du signataire :

Prénom :

Qualité :

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article 8 relatif à l’action obligatoire d’insertion pour le marché en objet ;
* S’engage à réserver, dans le cadre de l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article 8 du cahier des clauses administratives particulières précité à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières ;
* S’engage à prendre l’attache de l’EPEC, facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action prévisionnel devra être élaboré à cet effet et validé par l’EPEC ;
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à

Le

Signature et cachet du représentant habilité :